

Collectif « Tiers-lieu du Luchonnais »

Compte-rendu Réunion avec Hélène Gaulier de l'Agence des Pyrénées (ex ADEPFO)

Jeudi 17 juin 2021 – 14h30-17h – MJC de Luchon



Présent.e.s	Hélène Gaulier, Charlotte Morin, Cécile Percie du Sert, Emilie René, Emmanuelle Pierson, Denis Morin, Michel Leray, Catherine Derache
Excusé.e.s	Jérôme Gays, Farida Boukebbouche, Lucie Ponsard, Céline Bartes, Isabelle Martin
Secrétaire	Denis Morin

PRESENTATION

Le tour de table permet à plusieurs nouveaux participants de se présenter :

Michel Leray : Conseiller municipal délégué à l'écologie, au développement durable, aux transports, à la restauration municipale et à l'intercommunalité pour Luchon. Michel Leray présente en particulier le projet COOPTER basé sur l'EFC (Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération) et financé par l'ADEME dont Luchon est lauréate. Luchon lance en ce moment le recrutement d'un.e chargé.e de mission et va sélectionner les accompagnateurs du projet COOPTER. Il s'agit d'une plate-forme alimentaire avec salle de découpe pour les éleveurs et d'une légumerie qui serviront les cuisines collectives de Luchon et certains restaurants, prévue dans un délai de 2 à 4 ans. Hélène Gaulier pose la question du lien avec le Programme Alimentaire Territorial (qu'elle évoquera ensuite comme difficile par manque d'intérêt évident des producteurs). Michel répond que COOPTER est un projet luchonnais et indique que la ressource en légumes sera trouvée aussi proche de Luchon que possible et en particulier à Saint Just de Valcabrière.

Catherine Derache : 2ème adjointe au maire en charge de la politique de santé, du thermalisme, du bien-être et du sport et maintenant également de la culture. Nutritionniste de profession. N'exerce plus mais est très intéressée par tout ce qui tourne autour de ce sujet en particulier.

Michel Leray et Catherine Derache ont entendu parler du projet et ont manifesté leur intérêt pour participer à cette réunion, ce que le Collectif a accepté, bien que la ville de Bagnères de Luchon ne soit

pas partenaire aujourd'hui. Ils sont présents surtout pour s'informer et témoigner de l'intérêt de Luchon pour ce projet.

Hélène Gaulier : Pilote éducatif pour la Région Occitanie. Elle intervient sur les zones massif et hors-massif des départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et du Gers.

Objectif de la réunion

Cette réunion organisée avec Hélène Gaulier avait pour but de préciser les conditions requises pour bénéficier d'un accompagnement dit de « Formation/développement » par l'ADP.

Principaux points évoqués

Au cours de la réunion, les différentes associations partenaires du Collectif sont présentées à Hélène Gaulier.

Il en ressort en particulier que :

- Il n'y a pas actuellement de tiers-lieu (en tout cas nommé comme tel) sur le territoire du Luchonnais (Luchon et ses vallées) ;
- Plusieurs partenaires du Collectif disposent déjà de lieux dédiés, qui pourraient être considérés comme des tiers-lieux à vocation particulière (MJC, Café des 4 chemins) ;
- Les membres du Collectif ont une grande variété de compétences ;
- Les activités proposées sont très variées ;
- Le Collectif est pour l'instant dans une démarche d'inclusion de toutes les idées, mais sent la nécessité de se recentrer sur les activités prioritaires pour être plus crédible ;
- Le coworking pourrait faire partie de ces activités, d'autant que plusieurs personnes du Collectif seraient intéressées à le monter et à l'utiliser. La question de la viabilité économique de ce coworking est posée. Il est possible que l'étude faite par M. Valentin à ce sujet apporte une réponse à cette question. Le Collectif n'a pas encore réussi à se la procurer auprès de la CCPHG. De toute façon, il faudra sans doute l'actualiser post Covid.
- Le Collectif est très motivé pour coopérer avec plusieurs tiers-lieux existants à proximité (Les idées sont dans la Grange à Barbazan, La Soulane à Jézeaux, la Maison de l'Avenir à Saint Gaudens). Le collectif participe régulièrement aux réunions organisées par Julie Talbot, qui met en connexion les tiers-lieux du Comminges et au-delà.
- Les mots « réseau de tiers-lieux », « maillage de tiers-lieux », « tiers-lieu éclaté » sont évoqués pour définir le Tiers lieu Luchonnais, qui réunit plusieurs associations déjà très actives.
- L'organisation du Collectif est évoquée (groupe moteur de 6/7 personnes participant à toutes les réunions mensuelles, et cercle d'environ 10 autres personnes intéressées mais moins disponibles). Un rôle de coordinateur tournant tous les 2 mois a été mis en place. Denis Morin est coordinateur en juin et juillet. Emmanuelle Pierson prendra le relais en septembre et octobre après une pause en août.
- Le Collectif évoque un besoin d'accompagnement pour « mettre en cohérence » nos idées foisonnantes, nous aider à concrétiser les premières actions, et renforcer la viabilité économique du projet, le tout sans perdre de vue la vision à long terme.

Prochaines étapes

Hélène Gaulier est très positive sur le fait que le Collectif va pouvoir bénéficier d'un accompagnement de l'ADP. Elle évalue à 6 jours environ notre besoin d'accompagnement (1 journée toutes les 3 semaines). Elle pense que nous pourrions nous en passer, mais le voit comme un coup de pouce utile. Elle précise que cet accompagnement sera financé entièrement par l'ADP.

Elle nous propose deux dates pour présenter notre dossier à la commission de l'ADP qui décide :

- Passage en commission en septembre 2021 pour un accompagnement jusqu'à fin février au plus tard ;
- Passage en commission en janvier 2022, qui permettra un accompagnement sur une plus longue période, en fait jusqu'à la fin de l'année 2022 ;

Après discussion des membres du Collectif présents, il apparaît que le passage en commission en janvier 2022 est préférable car il nous laissera plus de temps pour monter le dossier. Par ailleurs, cela ne nous empêche pas du tout d'avancer à notre rythme. C'est ainsi que le Collectif évoque l'idée d'une réunion d'information publique dès la rentrée, au cours de laquelle le projet serait présenté aux acteurs du Luchonnais. Interrogés à ce sujet, Michel Leray et Catherine Derache sont d'accord pour soutenir cette initiative. Une nouvelle enquête sur la viabilité économique d'un co-working sera sans doute également nécessaire.

Hélène Gaulier va commencer à rédiger une fiche projet dans laquelle elle présentera le projet pour la commission qui décide des accompagnements. Pour rédiger cette fiche, elle a besoin de plusieurs éléments complémentaires, qui ont été cités lors des échanges et qui devraient lui être communiqués dès que possible :

- Fiches décrivant les associations partenaires.
- Carte mentale avec fonctions du Tiers Lieu préparée en réunion (photo du Paperboard)
- Relations avec la Maison de l'Avenir à préciser (rôle de la Maison de l'Avenir = mission confiée par un territoire ?)
- Liste des stagiaires (à définir)
- Mini CV des stagiaires avec parcours de vie
- Sondage des colibris pré-électoral en 2018 (genèse du projet)
- Description du territoire (le Luchonnais) : grandes caractéristiques de ce territoire

Dans l'hypothèse où le dossier serait présenté à la commission en janvier 2022, l'accompagnement débuterait en février/mars 2022. Pour cela, il faut que le dossier soit finalisé fin décembre, comportant entre autres :

- La liste des stagiaires (qui s'engagent à participer à toutes les journées d'accompagnement)
- La définition du Comité de pilotage ouvert avec Président (20 p max)
- Le consultant retenu par le Collectif parmi 3 consultants présélectionnés par l'ADP (processus géré par l'ADP – possibilité pour le Collectif de contacter les 3 consultants présélectionnés pour les évaluer)
- Un argumentaire et descriptif (initié par Hélène Gaulier et complété par le Collectif)

Le rôle du Comité de pilotage est évoqué, et en particulier le choix d'un Président du Comité ayant un rôle politique aussi important que possible. Dans la mesure où le projet ne se limite pas à la ville de

Bagnères de Luchon, la piste du Président de la Comcom CCPHG semble préférable (Alain Puente). Le Collectif doit sonder Alain Puente pour ce rôle.

Michel Leray et Catherine Derache semblent intéressés à participer à ce Comité de pilotage.

A noter que Hélène Gaulier nous a demandé qu'on lui communique ce CR.

Prochaines rencontres et réunions

Réunion des Colibris de Luchon et ses vallées le 17 juin au soir. Le projet de Tiers-lieu a été présenté aux participants.

Rencontre avec Eric Azémar (Maire de Bagnères de Luchon) prévue le 21 juin à 14h (avec Cécile Percie du Sert et Denis Morin), afin de lui présenter le projet et en profiter pour lui demander s'il voudrait bien faire partie du Comité de pilotage.

Viste de La Soulane à Jézeau le 24 juin (départ à 13h30 de la MJC de Luchon, après le cours de yoga de Charlotte). Un déjeuner est prévu sur place (réservation faite pour les 5 inscrits actuels) et une rencontre avec Sarah Langner est prévue (elle gère la restauration et a répondu récemment avec Gérard Ladier – cofondateur de La Soulane - à un appel à projet sur les Tiers-lieux).

Prochaine réunion Tiers-lieu le 29 Juin à 18 h (lieu à confirmer)

Ordre du jour :

- Retour sur les réunions avec John Palacin, Hélène Gaulier et Eric Azémar
- Préciser le rôle du coordinateur, en particulier pour les listes de diffusion
- Décider de la date de présentation à la commission ADP
- Rassembler les éléments demandés par Hélène Gaulier
- Explorer les similitudes et complémentarités du Tiers-lieu avec l'activité de la MJC
- Evaluer avec Cécile et Farida la possibilité de faire porter le projet par la MJC dans un premier temps (avantages/inconvénients)